

# Si le prophète est né, un vendredi, pourquoi, nous jeûnons les ? lundis

---

<"xml encoding="UTF-8?>

Question



? Si le prophète est né, un vendredi, pourquoi, nous jeûnons les lundis

Résumé de la réponse

...Continue

Réponse détaillée

Premièrement : l'un des sujets qui fait, peut-être, l'objet, de la plus grande des divergences existantes, au sujet de l'histoire de la vie du Prophète de l'islam ( que le salut de Dieu soit sur

lui et sur des descendants), est la date de la naissance du prophète de l'islam. Si quiconque . veut veut collecter toutes les citations sur ce sujet, il en dépassera le chiffre de 20

Tous les biographes sont unanimes au sujet de l'année de la naissance du noble prophète de l'islam. Selon eux, le très vénéré prophète de l'islam est né en l'an 570 après le Jésus Christ et il est mort en l'an 633, à l'âge de 63 ans. Donc, il est né, à la Mecque, en l'an 570, l'année de l'Eléphant. La plupart des biographes et des historiens sont unanimes sur le fait que le noble prophète de l'islam est né durant le mois de Rabî' Al Awwal, mais, ils se divergent au sujet du jour exact de sa naissance. Les Chiites sont d'avis que le prophète est né le vendredi 17 du mois de Rabî' Al Awwal, à l'aube, tandis que les Sunnites disent qu'il est né le lundi 12 du [même mois. 1 [1]

Deuxièmement : Il est relaté dans de nombreux hadiths que les actes des hommes sont envoyés et exposés, à la fin des lundis et des jeudis, au prophète ( que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) et aux Imams infaillibles ( bénis soient-ils). Donc, il est convenable de procéder, aux derniers moments de ces deux journées, à un calcul de ses affaires et ses actions, et faire en sorte que ces moments soient assortis d'une demande pour implorer le pardon de Dieu. Le prophète de l'islam ( que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), observait le jeûne, les lundis et les jeudis. On lui en demanda la raison et il répondit : " Les œuvres et les actes sont envoyés dans le ciel, les lundis et les jeudis, et j'aime [que je sois dans un état d'observation du jeûne, au moment où les miens y sont envoyés. 2[2]

Troisièmement : On déduit de ce qu'on vient de dire qu'il n'y a aucun rapport entre la date de la naissance du prophète et le jeûne des lundis, et le jeûne des lundis est un acte recommandé qui existait dans la tradition du prophète ( que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses .(descendants) et celles des Imams infaillibles ( que la paix de Dieu soit sur eux

---

Source : Ayatollah Sobhani, Livre intitulé : Lumière de l'éternité, t. 1, p. 151- centre de[1] l'école théologique

Bahar ol-Anvar, t. 5, p. 329, Seyyed Ibn Tavous, Le Calcul de l'âme, p. 19-20 ( traduction en [2] .persan, P. 59-60), édition Mortazavi